

**Zeitschrift:** Actio : un magazine pour l'aide à la vie  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge Suisse  
**Band:** 94 (1985)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Le long chemin de l'aide  
**Autor:** Erhardt, Elsa  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-682248>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## REPORTAGE

Italie du Sud cinq ans plus tard

## Le long chemin de l'aide

Le 23 novembre 1980, un tremblement de terre d'une très grande violence ravageait l'Italie du Sud. Bilan de la catastrophe: 3000 morts, des milliers de blessés, plus de 300 000 personnes sans abris. Résultat d'un rare élan de générosité, 30 millions de francs furent récoltés en Suisse, en très peu de temps. Le désir d'aider ne semblait pas connaître de limites.

La Croix-Rouge suisse, elle aussi, apporta sans retard une aide d'urgence qui fut suivie d'une phase de reconstruction, de développement et d'équipement de centres sociaux et médicaux d'une extrême nécessité. La Croix-Rouge suisse concentra néanmoins ses efforts sur la construction de logements à caractère social. Les tractations avec les autorités italiennes demandèrent et demandent encore beaucoup de temps. Mais les fruits de ces efforts patients et typiquement suisses sont là aujourd'hui, cinq ans après la catastrophe. Les premières habitations à caractère social (à la construction desquelles participa également le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe sur le plan financier et par la mise à disposition de personnel) ont pu être livrées le 21 juillet 1984 à Torella dei Lombardi. Le deuxième projet que la Croix-Rouge suisse a mis en train à Teora est en voie de réalisation. A Romagnano enfin, la CRS envisage la mise sur pied d'un troisième projet.

La Rédaction

## Italie du Sud cinq ans après

Par Elsa Erhardt

L'activité que nous déployons en Italie du Sud repose sur deux options que nous avons prises en 1981 déjà: l'ampleur de l'engagement financier de la Croix-Rouge suisse et les conditions locales qui s'avéraient difficiles rendaient nécessaire la présence à long terme de nos efforts financiers de la Croix-Rouge suisse entendait, dans la dernière phase de son intervention, concentrer ses efforts sur la construction de logements à caractère social. Ce faisant, il convenait de tenir compte absolument des besoins préexistants: fourniture de logements et occupation de la main-d'œuvre indigène. Réaliser cet objectif n'a pas toujours été chose aisée. Mais la voie s'est révélée opportune. A la suite d'un examen approfondi des condi-

tions locales, il fut possible de réaliser successivement des programmes sur le plan social, médical et scolaire, avant d'aboutir au projet visant à construire des logements. Il importait tout d'abord de faire montre de persévérance et de patience afin de gagner à cette cause les autorités et la population et d'obtenir leur collaboration alors même que le sud de l'Italie ne se trouvait plus, depuis longtemps, sous les feux de l'actualité.

La réalisation de projets conçus en faveur de l'Italie du Sud, dans le domaine notamment de la construction de logements sociaux, se heurtait surtout à des difficultés bureaucratiques et d'ordre juridique, ce qui requérait de notre part constance et motivation.

La Croix-Rouge suisse n'a jamais conçu la réalisation de constructions comme une tâche purement technique. Nous avons en particulier exigé des communes qu'elles procèdent aux travaux de «viabilisation» des aires de

construction. Au vu des expériences faites dans le cadre d'autres projets similaires, c'est là la seule manière d'éviter que des maisons demeurent inoccupées pendant des années faute de disposer d'infrastructures requises. Par ailleurs, nos délégués participent activement à la répartition des maisons entre les familles répondant réellement aux critères imposés. La première condition est qu'au moment du tremblement de terre, elles n'avaient été que locataires de

leur logement et n'avaient ainsi pas droit aux subventions à la reconstruction accordées par l'Etat, subventions dont ne peuvent bénéficier que les propriétaires. D'autre part, il est tenu compte de toute une série d'autres facteurs sociaux déterminés sur la base d'entretiens approfondis. Cette

manière de procéder s'est révélée tout à fait positive dans le cadre du projet réalisé à Torella dei Lombardi et achevé le 21 juillet 1984. Elle sera également appliquée pour les constructions en voie de réalisation dans la commune de Teora, ainsi qu'à Romagnano al Monte où les travaux de

planification seront achevés prochainement. Il va de soi que les projets entrepris par la Croix-Rouge suisse sont modestes par rapport aux énormes besoins existants et aux très nombreux problèmes que doit résoudre la région de la Campagne: chômage, émigration et surtout la situation extrêmement difficile des personnes âgées et handicapées. Pendant plus de quatre ans, nous nous sommes efforcés d'appréhender au plus près les réalités de l'Italie du Sud, devenues encore plus dures et complexes à la suite du tremblement de terre, en tenant

compte effectivement des besoins de la population. Nos délégués fournissent un travail sérieux et font preuve d'un engagement concret et personnel. Leur présence est appréciée en conséquence. Relevons encore que la reconstruction générale, sur le plan des logements, fut lente à démarrer. Il nous est donc permis d'affirmer que nos différents projets contribuent à un nouveau départ et qu'ils sont une preuve de l'existence de liens humanitaires. □



## LA FAMILLE BUONAMICO

Francesco Buonamico, né en 1951, ouvrier spécialisé. Il est marié à une Suissesse. «Mon mari est ouvrier à la Tava, une petite entreprise locale de construction. Il a travaillé pendant plusieurs années en Suisse romande, où nous sommes connus et où nous nous sommes mariés. Après le tremblement de terre, nous sommes revenus à Torella. Surtout à cause de nos trois petits enfants, nous sommes très heureux de pouvoir habiter dans une maison suisse. Si les enfants avaient dû demeurer plus longtemps dans la baraque où nous logions auparavant, ils seraient sans aucun doute tombés malades».



## LA FAMILLE JUNI

Francesco Juni, né en 1913, métayer à la retraite. Son épouse: Maria Di Leo, née en 1917, pensionnée. «Nos quatre fils travaillent en Suisse. Nous habitons une petite maison proche du Castello. Nous avons tout perdu à la suite du tremblement de terre: nos meubles et tout le reste. Pendant nos constructions en voie de réalisation dans la commune de Teora, ainsi qu'à Romagnano al Monte où les travaux de



## LA FAMILLE DI LEO

Chef de famille: Angelo Di Leo, né en 1956, ouvrier, chômeur. Son épouse: Anna Cianciulli, née en 1959. «Nous avons deux petits enfants. Mon mari est chômeur. Il trouve de temps en temps un petit travail et fait ainsi un peu de tout. Quand je le peux, je gagne aussi un peu d'argent comme gardienne et en faisant des travaux de nettoyage auprès de quelques familles de Torella. Auparavant, nous habitons un logement de location, dans une petite maison qui a été détruite par le tremblement de terre. Nous avons été très heureux de pouvoir nous installer dans une maison suisse, très confortable et agréable, fraîche en été et chaude en hiver».



## LA FAMILLE LEMMO

Chef de famille: Antonio Lemmo, né en 1915, ouvrier agricole, pensionné. Son épouse: Pasqualina Colucci, née en 1914, ménagère, pensionnée. Leur fille: Maria Lemmo, née en 1961, au chômage. «Actuellement, les très modestes rentes de M. et M<sup>me</sup> Lemmo sont les seules ressources dont dispose la famille. Avant le tremblement de terre, celle-ci vivait dans un logement loué, dans l'ancien village. La maison a été entièrement détruite. Les cinq fils Lemmo sont ouvriers et ont tous émigré en France. La famille Lemmo est très heureuse de «sa» maison suisse. Elle trouve confortable et adaptée à ses besoins. «C'est beaucoup plus travaillieux tous avec grand plaisir dans notre grand jardin potager et nos parterres de fleurs».

## Le groupe d'habitations construites à Torella par la Croix-Rouge suisse

